



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BURY**

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil municipal de Bury, tenue le **lundi 14 septembre 2020, à 19 h 30** au Centre Communautaire Manège Militaire, sis au 563, rue Main à Bury, à laquelle sont présents les conseillers Marilyn Matheson, Sabrina Patry-McComb, Alain Villemure, Delmar Fisher, Corey Strapps tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Walter Dougherty, selon les dispositions du Code Municipal.

Le conseiller Jean Bergeron est absent.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Claudia Latulippe, et la secrétaire-trésorière adjointe, madame Louise Brière sont présente.

1. Ouverture de la séance ordinaire

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 h 30.

2. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la séance régulière du 14 septembre 2020.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour du 14 septembre 2020
3. Adoption du procès-verbal français de la séance régulière du 3 août 2020.
4. 1^{ère} période de questions du public (questions générales)
5. Dépôt de la correspondance du mois
6. Rapport du maire
7. Rapports des comités
 - 7.1 Administration
 - 7.2 Sécurité publique
 - 7.3 Travaux publics
 - 7.4 Urbanisme et Environnement
 - 7.5 Loisir, sport et culture
8. Affaires nouvelles
 - 8.1 Liste des comptes du mois
 - 8.2 Remplacement d'un congé maladie
 - 8.3 Réduction de la limite de vitesse – rue Stokes
 - 8.4 Autorisation de procéder à appel d'offres pour le remplacement du Ponceau route 255 Nord
 - 8.5 Programme Réhabilitation du réseau routier local – Volet – Redressement des infrastructures routières locales – rue Stokes
 - 8.6 Soumissions relatives au sel de déglacage pour la saison 2020-2021
 - 8.7 Nomination des membres au comité consultatif en urbanisme
 - 8.8 Adjudication du contrat pour l'achat et l'installation des compteurs d'eau

2020-09-117



No de résolution
ou annotation

- 8.9 Journée internationale des Aînés
8.10 Mise à jour de la politique de location de la municipalité
9. Législation
- 9.1 Retrait de l'avis de motion et présentation du règlement 405-2017 modifiant le règlement no. 405-2009 concernant la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques
- 9.2 Avis de motion et présentation du règlement numéro 424-2020 « Règlement relatif à la gestion des matières résiduelles abrogeant le règlement numéro 424-2016 »
- 9.3 Avis de motion et présentation du règlement numéro 405-2020 - « Règlement concernant la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques abrogeant le règlement numéro 405-2009 »
- 9.4 Adoption du règlement 348-2020 « Règlement constituant un Comité consultatif d'urbanisme – abrogeant les règlements numéro 348; 348A-1991; 348-2012 et 348-2016 »
- 9.5 Adoption du règlement 423-2020 « Augmentation fonds de roulement abrogeant le règlement 423-2019 »
10. 2^{ième} période de questions du public (sujets à l'ordre du jour)
11. Varia et affaires nouvelles
12. Information des membres du Conseil
13. Levée de l'assemblée

Prochaine séance ordinaire

Le lundi, 5 octobre 2020, à 19 h 30, au Centre communautaire manège militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

3. **Adoption du procès-verbal français de la séance régulière du 3 août, 2020**

2020-09-118

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Corey Strapps,

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal français de la séance régulière du 3 août, 2020, soit adopté, tel que déposé.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

4. **1^{re} période de questions du public (questions générales)**

Des questions ont été amenées concernant :

- L'achat d'une bouteille d'eau.
- Facture n°118 du mois de juin.
- Les travaux de la commission scolaire à l'école Pope Mémorial.
- Le contrat de travail du directeur incendie. Échu en 2019 et en octobre 2019 l'annulation de la réembauche.

5. **Dépôt de la correspondance du mois**

La directrice générale par intérim fait mention qu'il n'y a pas de sujets d'intérêt public.



No de résolution
ou annotation

6. Rapport du maire

Le maire fait rapport de ses activités locales et régionales (MRC).

7. Rapports des comités

- 7.1 Administration
- 7.2 Sécurité publique
- 7.3 Travaux publics
- 7.4 Urbanisme et Environnement
- 7.5 Loisirs, sport et culture

8. Affaires nouvelles

8.1 Liste des comptes du mois

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, en vertu du règlement 403-2008 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU que le Conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et approuve le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de 196 102,44 \$.

QUE le rapport soit classé sous le numéro 08-2020 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.2 Remplacement d'un congé maladie

ATTENDU QU'un employé des travaux publics est présentement en arrêt maladie, pour une durée indéterminée ;

ATTENDU QU'un besoin au niveau des travaux publics est présent, l'embauche d'un journalier temporaire s'avère nécessaire ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Corey Strapps,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU que le Conseil municipal procède à l'embauche M. Carl Nadeau, comme journalier temporaire ;

QUE l'échelle de traitement salariale de la classe d'emploi applicable soit le niveau IV de l'annexe « A » de la convention collective échelons 1 ;

QUE les conditions de travail soient celles prévues dans la convention collective en vigueur avec le Syndicat des travailleuses et des travailleurs de la Municipalité de Bury – CSN.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

2020-09-119

2020-09-120



2020-09-121
No de résolution
ou annotation

8.3 Réduction de la limite de vitesse – rue Stokes

ATTENDU QU'une section de la rue Stokes débutant à l'intersection de la rue Main et Stokes est un secteur scolaire dont la vitesse de 50 kilomètres-heure est excessive pour la sécurité des écoliers ;

ATTENDU QUE la municipalité désire réduire la vitesse à 30 kilomètres-heure sur une distance minimum de 100 mètres;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sabrina Patry-McComb,
APPUYÉ PAR la conseillère Marylin Matheson,

ET RÉSOLU que la municipalité procédera à la réduction de la vitesse passant de 50 kilomètres-heure à 30 kilomètres-heure pour une distance minimum de 100 Mètres sur la rue Stokes débutant à l'intersection de la rue Main et Stokes.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.4 Autorisation de procéder à l'appel d'offres pour le remplacement du Ponceau route 255 Nord

ATTENDU QUE lors des inondations du 1^{er} novembre 2019, le ponceau qui traverse la route 255 Nord, a subi des dommages importants et que des travaux de réparation temporaire ont dû être effectués;

ATTENDU QUE le remplacement de ce ponceau s'avère nécessaire afin de permettre aux eaux de s'écouler de façon sécuritaire sans endommager la route;

ATTENDU QUE les coûts de ces réparations seront soumis à une demande de réclamation au Ministère de la Sécurité civile dans le cadre du « *Programme général d'indemnisation et d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents (PGIAF) – Décret 430-2019.* »

ATTENDU QU'il y a lieu de remplacer le ponceau localisé sur la route 255 Nord;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU d'autoriser la directrice générale, Mme Claudia Latulippe, à procéder à l'appel d'offres public, pour le remplacement du ponceau route 255 Nord ;

D'autoriser la directrice générale à signer tous les documents nécessaires pour réaliser le projet.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.5 Programme Réhabilitation du réseau routier local – Volet – Redressement des infrastructures routières locales – rue Stokes

ATTENDU QUE la municipalité de Bury a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

2020-09-122

2020-09-123



No de résolution
ou annotation

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU DE renouveler le mandat de Mme Rosemary Lowe, Mme Annie Duhaime, Monsieur Luc Lemieux et de nommer Mme Sandy Lalancette à titre de membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la Municipalité de Bury pour les deux prochaines années à compter du 16 septembre 2020 :

DE nommer le conseiller Jean Bergeron à titre de représentant municipal du comité.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.8 Adjudication du contrat pour l'achat et l'installation des compteurs d'eau

2020-09-126

ATTENDU QUE la municipalité doit se conformer à la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable adoptée par le gouvernement du Québec, et exigée par le ministère des Affaires municipales et Habitation Québec (MAMH), visant à réduire d'au moins 20 % la consommation moyenne d'eau potable.

ATTENDU QUE le règlement numéro 401-1-2020 « Taxation et tarification municipale pour l'année 2020 et les conditions de perception modifiant le règlement numéro 401-2020 » relate des tarifs pour la fourniture des compteurs d'eau et les frais d'installation dans les industries, commerces et institutions (ICI) ;

ATTENDU QUE la municipalité appliquera les frais sur le compte de taxes 2021 pour les industries, commerces et institutions (ICI) ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU d'autoriser la directrice générale Mme Claudia Latulippe, à procéder avec l'achat de compteurs d'eau ;

Que l'entreprise Les compteurs Lecomte ltée, soit autorisé à procéder à l'installation de compteurs d'eau.

QUE le coût des travaux soit payé à même le surplus accumulé non réservé.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.9 Journée internationale des Aînés

ATTENDU QUE le 14 décembre 1990, l'Assemblée générale des Nations unies a voté la création de la journée internationale des Aînés ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite sensibiliser le public aux questions touchant les personnes âgées, à savoir le vieillissement et la maltraitance ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sabrina Patry-McComb,
APPUYÉ PAR le conseiller Corey Strapps,

2020-09-127



No de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE la municipalité de Bury désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2 ;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC du Haut-Saint-François a obtenu un avis favorable du MTMDET ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Corey Strapps,
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU que le conseil municipal de Bury autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.6 Soumissions relatives au sel de déglacage pour la saison 2020-2021

2020-09-124

ATTENDU QUE la municipalité de Bury a reçu trois (3) offres de prix pour l'achat de 200 tonnes métriques de sel de déglacage ;

ATTENDU QUE ces offres s'inscrivent comme suit :

| | |
|--------------------------|------------------------------|
| Mines Seleine | 84,99 \$, la tonne métrique |
| Sel Warwick inc. | 99,00 \$, la tonne métrique |
| Compass Minerals (Sifto) | 104,07 \$, la tonne métrique |

Livraison comprise, taxes en sus.

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,
APPUYÉ PAR la conseillère Sabrina Patry-McComb,

ET RÉSOLU d'autoriser l'achat de 200 tonnes métriques de sel de déglacage auprès de l'entreprise Mines Seleine, Division de K+S Sel Windsor Ltée, au prix de 84,99 \$, la tonne métrique, taxes en sus.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.7 Nomination des membres au comité consultatif en urbanisme

2020-09-125

ATTENDU QU'en vertu de l'article 7 du règlement 348 constituant le comité consultatif d'urbanisme (CCU) les membres doivent être nommés par résolution du conseil de la municipalité ;

ATTENDU QUE Mme Rosemary Lowe, Mme Annie Duhaim et M. Luc Lemieux sollicitent auprès du conseil de la municipalité le renouvellement de leur mandat de membres du comité pour les années 2020 et 2021 ;

ATTENDU QUE 1 poste est présentement vacant ;

ATTENDU QU'à la suite d'un appel auprès de la population, la municipalité a reçu une seule candidature pour siéger sur le CCU ;

ATTENDU QUE le Conseil doit nommer un conseiller à titre de représentant municipal ;



No de résolution
ou annotation

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Bury proclame *Journée internationale des Aînés* le 1^{er} octobre de chaque année dans le but de sensibiliser le public aux questions touchant les personnes âgées.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

2020-09-128

8.10 Mise à jour de la politique de location de la municipalité

ATTENDU QUE la municipalité désire modifier la politique de location pour le centre communautaire en afin de se conformer aux nouvelles règles sanitaires mises en place par le gouvernement du Québec ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Corey Strapps,
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU de mettre à jour la nouvelle politique pour la location des salles localisées au centre communautaire Manège Militaire de Bury.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

9. Législation

9.1 Retrait de l'avis de motion et présentation du règlement 405-2017 modifiant le règlement no. 405-2009 concernant la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques

2020-09-129

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU de retirer l'avis de motion et présentation du règlement 405-2017 modifiant le règlement no. 405-2009 concernant la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

9.2 Avis de motion et présentation du règlement numéro 424-2020 « Règlement relatif à la gestion des matières résiduelles abrogeant le règlement numéro 424-2016 »

Le conseiller, Alain Villemure, donne avis de motion et présente le projet de règlement numéro 424-2020 « Règlement relatif à la gestion des matières résiduelles abrogeant le règlement numéro 424-2016 » sera déposé avec dispense de lecture pour adoption à une séance future.

9.3 Avis de motion et présentation du règlement numéro 405-2020 - « Règlement concernant la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques abrogeant le règlement numéro 405-2009 »

Le conseiller Alain Villemure, donne avis de motion et présente le projet de règlement numéro 405-2020 - « Règlement concernant la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques abrogeant le règlement numéro 405-2009 » sera déposé avec dispense de lecture pour adoption à une séance future.



No de résolution
ou annotation

9.4 Adoption du règlement 348-2020 « Règlement constituant un Comité consultatif d'urbanisme – abrogeant les règlements numéro 348; 348A-1991; 348-2012 et 348-2016 »

2020-09-130

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt des citoyens de la municipalité de Bury, que le conseil municipal se dote d'un comité pour l'aider à rencontrer efficacement ses responsabilités en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire ;

ATTENDU QU'il est nécessaire pour le conseil municipal de se doter d'un comité consultatif d'urbanisme de façon à pouvoir rendre des décisions sur les demandes de dérogations mineures et ce, conformément aux articles 145.1 et 145.8 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LRQ. C. A-19.1) ;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite ouvrir ce comité à la participation des citoyens ;

ATTENDU QUE le conseil municipal a les pouvoirs de constituer un tel comité en vertu des articles 146 à 148 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LRQ. C. A-19) ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été dûment donné à la séance régulière du 3 août 2020 ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Corey Strapps,

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 348-2020 – « Règlement constituant un Comité consultatif d'Urbanisme » – abrogeant les règlements numéros 348 ; 348A-1991 ; 348-2012 et 348-2016 soit et est adopté ;

ADOPTÉ UNANIMEMENT

9.5 Adoption du règlement 423-2020 « Augmentation fonds de roulement abrogeant le règlement 423-2019 »

2020-09-131

ATTENDU QUE la municipalité de Bury désire se prévaloir du pouvoir prévu à l'article 1094 du Code municipal du Québec ;

ATTENDU que la municipalité peut se doter d'un fonds de roulement d'un montant maximal 426 360.80 \$, soit 20 % des crédits prévus au budget de l'exercice courant de la municipalité ;

ATTENDU QUE la municipalité possède déjà un fonds de roulement au montant de 300 000,00 \$;

ATTENDU que la municipalité désire augmenter ce fonds de roulement d'un montant de 100 000,00 \$, approprié du surplus accumulé ;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 2 décembre 2019.

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,



No de résolution
ou annotation

ET RÉSOLU QU'un règlement portant le numéro 423-2020 « Concernant l'augmentation d'un fonds de roulement abrogeant le règlement 423-2019 » soit et est adopté.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

10. 2^e période de questions du public (Sujets à l'ordre du jour)

Des questions ont été amenées concernant :

- L'achat de nourriture pour le service incendie lors d'un incendie au mois de mai.

11. Varia et affaires nouvelles

Sans objet

12. Information des membres du Conseil

Sans objet

13. Levée de l'assemblée

La conseillère Marilyn Matheson propose la levée de l'assemblée, il est 20 h 32.

La prochaine séance régulière du Conseil se tiendra le lundi, 5 octobre 2020, à 19 h 30, au Centre Communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

Certificat de crédits suffisants :

Je soussignée Claudia Latulippe, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente que des crédits suffisants sont disponibles pour les sommes à payer dans la résolution 2020-09-119; 2020-09-124 et 2020-09-126.

Signé ce 15 septembre 2020

Claudia Latulippe
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Walter Dougherty
Maire

2020-09-132